

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Mathod - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et publicité:
 Greffe municipal, 1446 Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:
 9 h 00 - 11 h 30 et 14 h 30 - 18 h 00

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 7 septembre 2025

Temple de Grandson	10 h 00	Culte familles. Cène. O. Bader.
Église de Villars-Burquin	10 h 00	Culte. D. Fell.
Chapelle de Chamblon	10 h 30	Culte. A.-C. Rapin.
Temple de Vallorbe	10 h 30	Culte œcuménique. T. Rakotoarison.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8h30 à Baulmes
Dimanche 7 septembre 2025: Accueil de l'abbé Rémy Bizimana



VUITEBŒUF
www.vuiteboeuf.ch

Invitation soirée

La commission Énergie et Environnement vous convie à une soirée sur le thème:

Éclairage public et environnement nocturne

le 9 septembre à 19 h 30
à la salle du Conseil

M. Laurent Debrot, coordinateur du projet Val-de-Nuit (www.valdenuit.ch) viendra partager son expérience dans le Val-de-Ruz (NE).



BAULMES
www.baulmes.ch

Présence du poste mobile de la Gendarmerie dans la Commune de Baulmes

Lundi 8 septembre 2025, l'après-midi
Poste mobile 2

Lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés.

La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique.

Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels, des conseils de prévention, etc.

Urgence: 117

Postes mobiles:
postemobile1.gdm@vd.ch - 079 220 24 72
postemobile2.gdm@vd.ch - 079 808 50 18

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2025

SEPTEMBRE
Mercredi 3.09 17 h 30 - 20 h 00
 Entrainement

Mercredi 10.09 17 h 30 - 20 h 00
 Entrainement
Mercredi 17.09 17 h 30 - 20 h 00
 Entrainement
Samedi 27.09 13 h 30 - 17 h 30
 Entrainement
OCTOBRE
Samedi 4.10 13 h 30 - 17 h 30
 Tir de clôture interne
Samedi 11.10 13 h 30 - 17 h 30
 Tir de l'Amitié Baulmes - Villars s/Yens

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 243825
Compétence: (ME) Municipale État
Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Chemin du Contornet 26

Coordonnées (E/N): 2530435/1182440

Parcelle N°: 545

Propriétaire: Perusset Benoît, Perusset Atelier mécanique SA, ch. du Contornet 26, 1446 Baulmes, tél. 024 565 95 95, info@perusset-mecanique.ch

Auteur des plans: Chevalley Nicole, architecte EPFL, bureau d'architecture Nicole Chevalley Sàrl, ch. de Fény 2, 1070 Puidoux, tél. 021 946 29 73, buearch.n.chevalley@bluewin.ch

Nature des travaux principale: Construction nouvelle

Description de l'ouvrage: Construction d'une station de lavage

Demande de dérogation: Art. 20 RPGA (distance à la limite)

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non
Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique est ouverte du 03.09.2025 au 02.10.2025.

La Municipalité

Greffé municipal



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Tirs du mois de septembre 2025

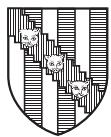
**Samedi 13 septembre 2025
de 10 h 00 à 17 h 30**
Initiation aux tirs

**Dimanche 28 septembre 2025
de 10 h 00 à 11 h 30**
Challenge interne + repas de midi

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité



MATHOD

Avis d'enquête publique N° 2025-4120

Commune: Mathod
Propriétaire: Mathod, rue de la Forge 22, 1438 Mathod
Requérant / auteur des plans: A&C Architecture + Consultants Sàrl, rue du Torrent 5, 1800 Vevey
Promettant acquéreur: Protectimmo SA, place du Grand-Mont 11, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Coordonnées: 2533195 / 1179780
Parcelle N°: 75
ECA N°: 137
CAMAC N°: 241619

Nature des travaux-description de l'ouvrage: Projet de rénovation et transformation du bâtiment ECA N° 137 classé en note 4 avec l'intégration de six nouveaux logements, d'une PAC, de panneaux photovoltaïques et la création de 7 nouvelles places de parc.

Adresse de l'ouvrage: Route d'Orbe 14, Mathod
Dérogation requise: --

Le dossier peut être consulté durant les heures d'ouverture du greffe ou sur rendez-vous au greffe municipal de la Commune de Mathod, rue de la Forge 22, **du 06.09.2025 au 05.10.2025**.

Délai d'opposition: 05.10.2025

La Municipalité



SUSCÉVAZ

Collecte de déchets spéciaux

RAPPEL

Jeudi 11 septembre de 17h30 à 18h30
Collecte des déchets spéciaux

Piles - Médicaments - Pots de peinture et produits de nettoyage - Batteries - Bombonnes de gaz - Aérosols

La Municipalité

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

www.solcreations.ch

**021 887 74 30
 024 426 07 26**



**La Tour de l'Horloge
 et le Musée du Vieux Baulmes**
 ouvrent leurs portes pour
les Journées du Patrimoine
**samedi 13 septembre
 et dimanche 14 septembre 2025
 de 10h00 à 16h00**

Visite du Temple - Histoire de la Cure - Historique de la Tour
 Animations - Verrée

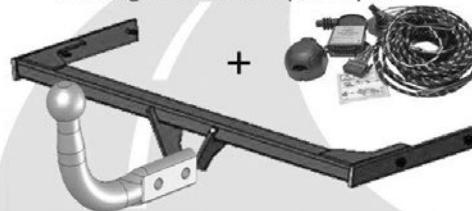
GARAGE AMB 1445 VUITEBOEUF

Automobile Burgat réparation véhicules toutes marques

Montage de crochet d'attelage

Remorques • Caravanes • Portes-vélos

Attelage + Faisceau spécifique



Devis gratuit - Travail soigné

Véhicule de remplacement mis à disposition

Demandez-nous une offre par e-mail ou par téléphone

E-mail : amb1445@gmail.com

Tél : 024 459 13 75

YELEN FESTIVAL

<https://yelen.farafina.ch/>
<https://www.facebook.com/festival.yelen>

**à Baulmes, Pré Doux
 du 11 au 14 septembre**

Pour notre 9^e édition, nous vous proposons un programme inédit avec des chants polyphoniques du Congo, un équilibriste de cristal, un faiseur de bulles, plusieurs concerts et de nombreux artisans vous feront découvrir leur art. Laissez-vous tenter par des créations à faire en famille.

Notre festival est une ode à la lumière de l'humanité où l'on vous invite à vivre intensément le moment présent .

Venez vivre la magie de l'instant présent, écouter les rythmes envoûtants, danser sous les étoiles ou vous laisser emporter par la musique. Un village éphémère qui vous fera voyager loin de Baulmes le temps d'un week-end.

SANI-BOIS
Maîtrise fédérale Sàrl
Lutte contre les nuisibles
Guêpes - fourmis - cirsos
Fouines - rongeurs
Champignons - mûrèle
Assainissement de bâtiments
Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch

BADER MÉTAUX Sàrl
Spécialiste en gestion des déchets industriels et métallurgiques
Rte d'Yverdon 3 | Tél. 024 459 25 75
1445 Vuiteboeuf | Mail: laurent.bader@badermetaux.ch

Spécialiste en gestion de déchets ferreux et non ferreux

Rachat de tout métaux (ferraille, cuivre, laiton, alu, inox, plomb, zinc)
Prix sur demande.



L'Association du Musée et de l'Union des Bourgeois de Baulmes

Aux habitants de Baulmes et de ses environs: connaissez-vous l'Association du Musée et de l'Union des Bourgeois de Baulmes ?

Cette entité s'engage pour conserver le passé de toute une région, par ses expositions, son musée, ses animations.

Elle tiendra son **assemblée générale** le:

**dimanche 7 septembre 2025 à 11 h 30
au Refuge des Rochettes à Baulmes**

Un modeste repas (viande froide, plateau de fromages), destiné aux participants sera suivi, dès 13 h 30, par l'assemblée statutaire et la lecture d'une page de l'Histoire de Baulmes.

Bienvenue à toutes personnes intéressées !

Le comité

Danger d'incendie avec les installations électriques



Aujourd'hui, plus rien ne fonctionne sans électricité; nous nous en rendons compte au plus tard en cas de coupure de courant. Mais le courant électrique est également une cause fréquente d'incendie: au cours des dix dernières années, environ 3000 incendies dus à l'électricité se sont produits chaque année, avec des coûts financiers s'levant à près de 75 millions de francs.

Il est donc important que les installations électriques soient réalisées dans les règles de l'art pour garantir la sécurité. Dans les conseils suivants, vous découvrirez les mesures indispensables pour les installations électriques.

Top 3 des conseils du CIPI

- Faites appel à un professionnel pour les travaux sur vos installations électriques.
- Faites réparer immédiatement tous câbles, prises ou appareils défectueux.
- Faites rénover les installations électriques des vieux bâtiments.

Ne réparez jamais les installations vous-même !

Il est souvent difficile pour les propriétaires d'appartement ou de maison d'évaluer l'état des installations électriques. Les défauts ne sont pas toujours visibles. Ne touchez pas l'installation vous-même : un contact pourrait être mortel. Nous vous recommandons de faire examiner vos installations électriques régulièrement par un électricien.

Prudence avec les vieux bâtiments

Dans les vieux bâtiments, les installations électriques vétustes provoquent régulièrement des accidents et des incendies. À la suite de défauts techniques, le courant passe en dehors des circuits prévus ou surchauffe les fils. Des objets peuvent ainsi se trouver longtemps sous tension sans que l'on ne le remarque, et les toucher peut avoir de graves conséquences. Afin d'éviter des accidents et des incendies, il est recommandé d'équiper toutes les installations avec des disjoncteurs FI. Il n'est pas inutile aussi de faire régulièrement contrôler les installations par un spécialiste et de les faire réparer voire remplacer si besoin. De nombreuses informations concernant les installations électriques dangereuses dans les constructions anciennes sont disponibles dans la brochure d'Electrosuisse.

Attention aux multiprises

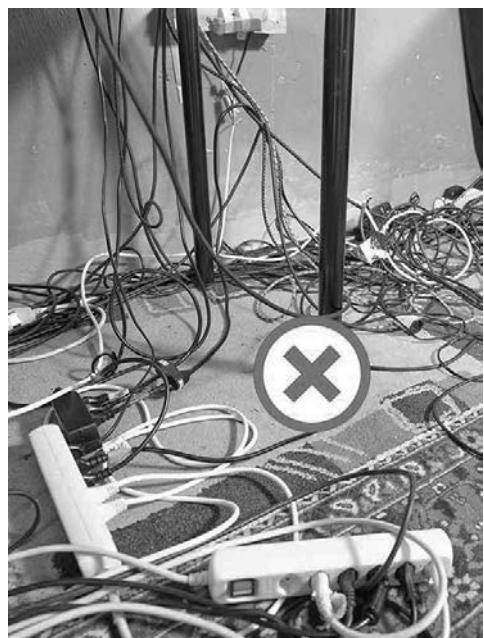
De nombreux vieux bâtiments disposent d'un nombre limité de prises, qui ne suffit pas à répondre aux besoins actuels engendrés par les ordinateurs, téléphones portables, téléviseurs, modems, etc. On a donc souvent recours aux multiprises, avec le danger que trop d'appareils soient connectés à la même prise. Ce genre de branchement peut entraîner une surcharge de la prise et égale-

ment de la prise murale. Le disjoncteur peut alors se déclencher. En cas de surcharge maximale prolongée, le matériau d'isolation peut chauffer et devenir cassant: le risque d'incendie est alors très élevé !

Prenez toujours garde à ne pas dépasser la charge maximale inscrite sur les multiprises et ne connectez jamais plusieurs multiprises entre elles. Si nécessaire, l'installation électrique devrait être adaptée aux exigences actuelles.

Protection supplémentaire grâce à des disjoncteurs FI

Équiper les installations électriques de disjoncteurs FI offre une sécurité renforcée: ils coupent l'alimentation électrique en cas de surtension. S'ils se déclenchent régulièrement, c'est un signe clair qu'il y a un problème avec l'installation électrique. Adressez-vous dans ces cas à un électricien.



En Suisse, les disjoncteurs FI sont privilégiés sur les nouvelles installations et lors de rénovations. Cependant, de nombreux vieux bâtiments ne possèdent pas encore de disjoncteurs de sécurité ; il est donc important d'équiper ces bâtiments en conséquence.

Qui est responsable ?

Le propriétaire ou le représentant qu'il a désigné est responsable de la sécurité des installations électriques et est tenu de les maintenir en état. Le locataire ou l'utilisateur de l'installation doit signaler sans attendre tout défaut au propriétaire

afin de le faire réparer.

En tant que propriétaire, il vous appartient de vous assurer que vos installations électriques sont conformes aux dernières normes techniques et de les rénover en conséquence. Le nombre d'appareils électriques ne cessant d'augmenter, il est judicieux de prévoir suffisamment de prises dans toutes les pièces. Faites appel à un spécialiste pour la planification et leur installation.

Contrôles périodiques des installations

En tant que propriétaire d'un bien immobilier, vous devez vous assurer que vos installations électriques, vos appareils et vos équipements soient régulièrement contrôlés – tous les 20 ans pour les bâtiments d'habitation. Cette exigence vous est communiquée par votre exploitant de réseau (compagnie d'électricité). En cas de changement de propriétaire, un certificat de sécurité doit être fourni si le dernier contrôle périodique remonte à plus de 5 ans.

Vous trouverez un aperçu des détenteurs (personnes et entreprises d'autorisations d'installation et de contrôle) sur www.esti.admin.ch. Veuillez noter que vous n'êtes pas autorisé à mandater une entreprise ayant déjà mis en place, réparé ou modifié votre installation. L'exploitant de réseau vérifie la réception dans les délais du certificat de sécurité.

Il est recommandé de faire appel à un professionnel pour examiner les installations électriques entre les contrôles obligatoires.

Conseils de prévention incendie en détail

- Ne procédez jamais vous-même aux travaux sur les installations électriques. Faites toujours appel à un électricien.
- Faites régulièrement contrôler les installations par un professionnel. Demandez conseil en cas de doute.
- Ne bricolez ou ne rafistolez pas des installations à câbles (p. ex. câbles avec brides à clouer). De tels câbles ne sont pas suffisamment protégés et peuvent être endommagés. Il y a donc risque d'incendie.
- Seuls des professionnels peuvent travailler sur les ensembles d'appareillages à basse tension (boîtiers de sécurité, disjoncteurs ou boîtier de dérivation/tableaux électrique).
- Des têtes de fusibles en céramique

séparées et défectueuses qui sont visées dans l'ensemble d'appareillages à basse tension présentent un danger de mort. Demandez impérativement de l'aide à un électricien pour les réparer. Employez exclusivement des têtes de fusibles en bon état.

- Si un boîtier de prise est défectueux, il doit être immédiatement réparé. Adressez-vous à un électricien si vous remarquez que des prises murales sont endommagées ou défectueuses.
- Veillez à ce que les multiprises soient en bon état. Après quelques années, celles-ci peuvent se casser facilement. Ne branchez jamais plusieurs multiprises les unes aux autres, car la charge s'additionne.
- Lisez aussi nos conseils concernant les appareils électriques tels que les téléviseurs, les sèche-linge, les fers à repasser, les sèche-cheveux, etc.

Ces conseils ont été élaborés en collaboration avec *Electrosuisse*.

Source: bfb-cipi.ch



CIPI

Centre d'information pour la prévention des incendies

Le Centre d'information pour la prévention des incendies

En Suisse, près de 11 000 incendies surviennent chaque année dans des bâtiments et causent de nombreux décès, encore davantage de blessés et des dommages totalisant quelque 325 millions de francs par an.

Souvent, ces sinistres sont dus à un manque d'attention ou à une négligence, et ils pourraient être évités.

La prévention est d'autant plus essentielle.

Depuis plus de 65 ans, le Centre d'information pour la prévention des incendies CIPI sensibilise la population suisse aux dangers du feu.

Prévenons ensemble les incendies !